

Mais qu'est-ce qu'il a, ce Georges ? Présentation du LAGAD – Acte I

par Jean-François van Drooghenbroeck

Professeur à l'U.C.L.

Président du Centre de droit privé

Professeur invité à l'Université Saint-Louis Bruxelles

Avocat au Barreau du Bruxelles

Secrétaire de rédaction du Journal des tribunaux

Très cher,

Quand je pense qu'il fut un temps, celui de mes vingt ans, où sans vergogne je vous tutoyais tandis que vous bâtonniez, badiniez, de conserve avec votre homologue carolorégien qui, de son balcon, contemple fièrement la scène qui va suivre...

Et quand je songe que ce retour au pristin état de familiarité fait l'objet d'un pari grassement lesté me liant à notre éditrice préférée, fidèle complice de nos jeudis soirs...

Rien n'y fait pourtant... Depuis ce jour où par lettre du 30 septembre 1994, vous me notifiâtes ès-qualité mon admission à la liste des stagiaires de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles tout en m'assurant, au prix d'une chaleur étourdissante — je cite — « vous tenir à ma disposition chaque fois que vous jugerez devoir recourir à votre intervention », je reste au vous ; au garde à vous ; au GAD à vous...

Bien des convergences nous rapprochent pourtant. Voyez par exemple que nous sommes tous deux nés un jour de Chandeleur et de fête patronale de notre *Alma mater*, tels Talleyrand, Giscard ou Shakira.

Voyez encore que nous perpétons les œuvres et entretenons la mémoire d'un même prédécesseur, illustre bâtonnier de Bruxelles, lui aussi, et père de notre ami Bernard.

Bernique ! Je reste au GAD à vous.

Allons donc... À peine accoutumé à la fatuité de nous majestatif, pourquoi diable devrais-je derechef jeter aux orties les quelques vous majestueux qui me restent comme autant de repères d'une vie ou d'une carrière ?

Indigne héritier de Charles Van Reepinghen — dont j'usurpe la chaire tandis que vous en lustrez la tribune éditoriale —, me voici réduit à convoquer l'interrogation métaphysique de Salvatore Adamo : mais qu'est-ce qu'il a, mais qu'est-ce qu'il a, ce Georges ?

Mais après tout, n'est-ce pas tout simplement pour la raison que vous êtes pluriel que le vouvoiement me vient naturellement ?

Je partirai de cette couarde et protocolaire prémisse pour me lancer.

Monsieur le Bâtonnier,

Monsieur le Professeur,

Monsieur le Rédacteur en chef,

...dans l'ordre qu'il vous plaira puisqu'on l'a vu, le tiercé a toujours été gagnant.

Un de vos plus beaux talents tient à mes yeux en votre propension atavique à débusquer, saluer et encourager de plus jeunes talents. Souffrez donc que le Professeur Yves De Cordt et moi saisissons les premiers instants de cet hommage pour nous adresser par préciput et hors part à d'encore plus jeunes que nous, s'il en est.

D'abord à nos assistants présents, fautivement absents, et à venir. Mesdemoiselles, Messieurs, quoique ne pouvant nous targuer du commencement des mérites pour y prétendre, nous désirons ardemment, le Professeur De Cordt et moi, que tout se déroule exactement de la même manière pour nos éméritats respectifs, en 2033 et 2038. Souvenez-vous du geai de nos tignasses à l'aube de cette magnifique aventure. Voyez aujourd'hui la crinière cendrée de mon pauvre ami Yves. À nous aussi, les ors et lambris de la salle de la Tapisserie, fussent nos carrières se résumant d'ici-là, précisément, à faire tapisserie.

Quelques mots plus tendres à l'adresse de vos petits-enfants, ensuite. Car sommes-nous bien sûrs que Jérôme, Alice, Raphaël et Lucien aient été instruits de la définition et des ressorts du charmant concept de *Liber amicorum*¹ ?

En fait, c'est assez simple, les p'tits amis.

Un *liber amicorum*, c'est comme une page Facebook sauf que les copains sont plus vieux, mais leur amitié plus authentique.

Sinon, c'est pareil. Vous en jugerez vous-même dans dix minutes quand votre Thésou adorée vous offrira le fameux livre.

Tout commence ici aussi par une jolie photo de profil : la PP de Bon-Papa, si j'ose dire et ladite Thésou me pardonne. Viennent ensuite, qui lézarderaient

¹ Diego a vu le jour le 14 mars 2014.

le mur du plus kiffé des *peoples*, 1 000 pages trilingues sans publicité (avouée à tout le moins), 71 *posts* de 95 *friends* de 6 nationalités, qui tous, ont voulu dire à votre aïeul qu'ils le *likent* à fond ; « à donf » pardon.

Pour lors, l'exercice n'est ni convenu ni galvaudé. Ces multiples témoignages portent la trace d'une profonde estime, d'une amitié sincère.

Au commencement, il y eut l'équipe, formée et — qu'ils nous le pardonnent — coraquée par vos deux serviteurs. Sa composition reflète votre propre diversité. Je dénonce nos complices, dans le seul ordre que nous aurons réussi à leur imposer, celui de l'alphabet : Marc Dal, Benoît Dejemeppe, Marjorie Docquir, Marie Heymans, Patrick Henry, Anne Jacobs (*op. cit.*), Guy Keutgen (*op. cit.* aussi), Philippe Lambrecht, Jean-Paul Masson, Daniel Sterckx, François Tulkens et Patrick Wéry.

Qu'il s'agisse de cette fine équipe ou de la centaine d'auteurs précités mais non nommés, ne perdons pas de vue que l'amitié que ces personnes vouent au même homme n'exclut point celles qui se sont nouées entre elles. Que l'aventure fut belle, et que ses acteurs en soient vivement remerciés. Personnellement, elle m'aura valu d'honorer un ami, d'en retrouver un deuxième et d'en gagner un troisième.

Venons au *magnus opus*, proprement dit. *Liber amicorum* Georges-Albert Dal : le LAGAD selon le nom de code que nous donnions à l'obèse embryon alors en gestation.

Mais qu'est-ce qu'il y a, mais qu'est-ce qu'il y a dans le livre à Georges ?

Il y a dès l'entame un mépris effronté de vos goûts les plus récemment exprimés. J'en frémis encore. Rue des Minimes, fin de la réunion du 5 décembre dernier ; l'« Avocat » est sous presse, et ses coordinateurs sous pression ; nous retenons notre souffle... Et le soufflé s'effondre, brutalement. Car vient le moment des livres reçus (et fébrilement envoyés) pour recension. Vous vous saisissez d'un fort volume cartonné. Homme de sentences, vous laissez tomber celle-ci : « Tous ces bouquins devraient être solidement brochés de la sorte ». Anne défaille. J'échange un regard furtif avec Marc. Je jurerais qu'il vient d'avaler une pierre d'Alun.

Nous pardonneriez-vous le choix d'un bristol plus léger ? Assurément oui car l'œuvre de Monique Schaar qui l'orne rachète toute faute cosmétique éventuellement commise.

Cette œuvre en annonce plus de soixante-dix autres, s'illustrant par la séduisante cohérence qui les unit. Le privilège m'est donné, tous les jeudis aux Minimes, d'entendre maugréer jusqu'à ma gauche immédiate et éminente sur

— je cite nos procès-verbaux — « ces patchworks de complaisance que ne lira — et encore... — qu'un dédicataire gratifié d'honneurs et de flatteries immérités ».

Rien de tout cela en l'espèce. De vrais amis, je n'y reviens plus. Mais aussi un vrai sujet, transversal, atemporel, puissant, noble... sexy et *bankable*, détectable à l'envi par les moteurs de recherche : l'avocat.

Quel autre commun dénominateur pouvions-nous assigner à la fraction de votre pluralité, Monsieur le Batoprofredac'chef ?

Bon sang, mais c'est bien sûr : « L'avocat ! ». *What else*, Georges ?

Bâti, ne vous déplaie, comme une thèse à la française, la somme comporte deux parties, respectivement dénommées « L'avocat Georges-Albert vu par quelques amis » et « L'avocat vu par quelques amis de Georges-Albert Dal ».

Qui en vers, qui au pinceau, qui même en musique, vos fils, votre bru, un ami de deux fois trente ans et d'autres compagnons de route tapissent le premier chapitre avec tendre finesse et force talents, de morceaux choisis de vos vies, de vos œuvres. La pudeur nous conduit à ne point nous appesantir sur la teneur de ces premières pages, qui ressortissent à l'intimité de leurs héros... et à l'avidité curiosité des 3 500 souscripteurs escomptés par notre éditeur.

Venons alors au second et roboratif chapitre, que nous ne pourrons forcément que brosser en petites touches suggestives, mettant un point d'honneur pour n'omettre nul auteur, à n'en nommer aucun. N'allez croire, du reste, que la concision des propos de nos contributeurs soit le signe d'une quelconque paresse de leur part, ou d'une pingrerie inhabituelle de la part de nos éditeurs. Voyez-y au contraire un hommage supplémentaire que nous avons tenu à vous rendre, celui de l'*imperatoria brevitatis* dont vous êtes fervent fanatique, et dont je m'émancipe déjà...

Bien sûr, de l'avocat jeune et moins jeune, à Bruxelles, en Belgique, en Europe, en Suisse et ailleurs, il sera d'abord et abondamment question de son histoire, de son statut et de sa déontologie : son ordre et son secret professionnels, sa responsabilité, sa discipline, son désaveu, ses devoirs, son éthique, mais aussi ses impôts, ses comptes bancaires, ses clients, ses concurrents. Superbe panégyrique que voilà de l'avocat, que n'aurait point renié votre prédécesseur et ami le Bâtonnier Antoine Braun, que j'aperçois sur un autre balcon.

Bon nombre d'autres de vos amis ont le goût exquis de vous en écrire sur l'avocat à l'encre du droit judiciaire. Puissiez-vous, Monsieur le Bâtonnier, vous régaler comme nous le fîmes sur épreuves, de ces contributions sur la

modélisation des conclusions, l'indemnité de procédure, l'anti-suit injonction, les recours collectifs, le mandat *ad litem* (apparent, le cas échéant), les mandats judiciaires. Il ne vous surprendra guère qu'au cœur de ce florilège de la plus raffinée des disciplines — qu'ont dit, à tort et méchamment — survalorisée dans les colonnes du *Journal des tribunaux*, l'arbitrage sous toutes ses coutures se taille une place de choix.

Je n'ai point la faconde d'un Marc Bonnant, le ciel en soit loué du reste. Et voici de surcroît que délaissant les plaisirs ancillaires et suaves de la déontologie et de la procédure, le LAGAD se fait à mes yeux plus savant. Aussi n'est-il que justice — si j'ose dire une dernière fois... — que je cède la parole à mon ami Yves pour en rendre compte.